



HAL
open science

Geogovernance: an innovative concept?

Michelle Masson Vincent, Nathalie Dubus, Daniel Bley, Christine Voiron,
Cécile Helle, Jean-Paul Cheylan, Pierre Douart, Annick Douguédroit,
Jean-Paul Ferrier, Frédérique Jacob, et al.

► **To cite this version:**

Michelle Masson Vincent, Nathalie Dubus, Daniel Bley, Christine Voiron, Cécile Helle, et al.. Geogovernance: an innovative concept?. *Cybergeo: Revue européenne de géographie / European journal of geography*, 2012, pp.587. 10.4000/cybergeo.25086 . halshs-01389936

HAL Id: halshs-01389936

<https://shs.hal.science/halshs-01389936>

Submitted on 18 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La Géogouvernance : un concept novateur ?

Geogovernance: an innovative concept?

Michelle Masson Vincent, Nathalie Dubus, Daniel Bley, Christine Voiron, Cécile Helle, Jean-Paul Cheylan, Pierre Douart, Annick Douguedroit, Jean-Paul Ferrier, Frédérique Jacob, Corinne Lampin, Gilles Maignant et Jean-Yves Piot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cybergegeo/25086>

DOI : [10.4000/cybergegeo.25086](https://doi.org/10.4000/cybergegeo.25086)

ISSN : 1278-3366

Éditeur

UMR 8504 Géographie-cités

Ce document vous est offert par Aix-Marseille Université (AMU)



Référence électronique

Michelle Masson Vincent, Nathalie Dubus, Daniel Bley, Christine Voiron, Cécile Helle, Jean-Paul Cheylan, Pierre Douart, Annick Douguedroit, Jean-Paul Ferrier, Frédérique Jacob, Corinne Lampin, Gilles Maignant et Jean-Yves Piot, « La Géogouvernance : un concept novateur ? », *Cybergegeo : European Journal of Geography* [En ligne], Aménagement, Urbanisme, document 587, mis en ligne le 03 février 2012, consulté le 18 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/cybergegeo/25086> ; DOI : [10.4000/cybergegeo.25086](https://doi.org/10.4000/cybergegeo.25086)

Ce document a été généré automatiquement le 18 juin 2018.

© CNRS-UMR Géographie-cités 8504

La Géogouvernance : un concept novateur ?

Geogovernance: an innovative concept?

Michelle Masson Vincent, Nathalie Dubus, Daniel Bley, Christine Voiron, Cécile Helle, Jean-Paul Cheylan, Pierre Douart, Annick Douguedroit, Jean-Paul Ferrier, Frédérique Jacob, Corinne Lampin, Gilles Maignant et Jean-Yves Piot

NOTE DE L'AUTEUR

Cet article est le fruit du travail du groupe de recherche « Analyse Spatiale et Géogouvernance » de l'UMR 6012 ESPACE.

- 1 La gouvernance, terme employé pour signifier au sens premier « la manière de gouverner », se présente aujourd'hui comme une composante majeure du versant social du principe de développement durable, lequel repose sur une participation effective des citoyens au débat démocratique, et ce à tous les niveaux. À l'échelon local notamment, il s'agit de répondre à l'exigence d'implication des habitants dans toute décision qui les concerne directement, c'est-à-dire touchant à leur espace de vie et à son devenir.
- 2 Néanmoins, pour qu'il y ait vraiment débat démocratique en matière d'aménagement du territoire, il importe que tous, des citoyens aux élus, aient accès aux documents, voire aux outils mobilisés, afin d'appréhender en connaissance de cause les enjeux et les stratégies territoriales à mettre en place, ainsi que les décisions à prendre et les actions à conduire. L'intrusion du numérique dans la sphère publique, sous l'appellation commune de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), est susceptible de faciliter cette compréhension chez les usagers.
- 3 Ces questions intéressent particulièrement le géographe dont le rôle pourrait alors s'élargir d'*expert de l'espace* à celui de *passer de savoirs sur le territoire* : il participerait ainsi

à la construction d'une véritable géogouvernance. Cet article se propose de faire état des réflexions sur l'élaboration de ce concept et sur son opérationnalité à partir des travaux conduits par les chercheurs de l'UMR ESPACE dans le cadre d'un groupe de travail inter-site, de 2006 à 2010, prolongé de 2011 à 2015 pour développer les expérimentations.

De la gouvernance...

- 4 Le terme de *gouvernance*, utilisé par la plupart des acteurs de la vie publique, fait sens commun sans toutefois être défini par ses utilisateurs. Ce concept renvoie pourtant à des champs différents comme la gestion des entreprises, les prises de décisions d'intérêt public, ou encore la gouvernance internationale (Létourneau, 2009 ; Paquet 2009).
- 5 C'est à l'échelle locale que le terme est le plus utilisé lorsqu'il s'agit pour les élus de mettre en place des politiques territoriales ou de développement local. Mais sous les vocables de *gouvernance territoriale*, *gouvernance urbaine* ou encore *gouvernance locale*, on observe qu'il s'agit plutôt de s'intéresser au fonctionnement structurel et/ou social du processus de décision qu'à celui des relations à l'espace, comme le laisseraient sous-entendre les attributs utilisés.
- 6 C'est par exemple dans la mise en place des Agendas 21 que le concept de gouvernance semble le plus fréquemment convoqué, à défaut d'être le plus opératoire. Il n'y a rien d'étonnant à cela car « avec la prudence écologique, l'équité sociale et l'efficacité économique, la gouvernance [...] est souvent présentée comme étant le 4^e pilier du développement durable » (Développement Durable et Territoire, 2003). Gouvernance et participation citoyenne sont intimement liées, la première étant « comprise comme les relations entre l'Etat et la société civile »¹. Elle est d'ailleurs l'objet du 10^e principe de la déclaration de la Conférence Internationale de Rio (ONU, 1992) où il est dit qu'en « théorie, la participation de la société civile est indispensable pour le développement de rapports de gouvernance urbaine démocratique. » (Lungo, 2000)².
- 7 La gouvernance est généralement associée à quatre concepts initiaux : multiplicité des acteurs, décision partagée, gestion décentralisée et bien commun géré par la sphère privée. La plupart des observateurs considère comme indispensable, pour viser en particulier une appropriation sociale, la participation de la société civile à la définition des politiques publiques et le rôle de contrôle qu'elle peut exercer dans la mise en œuvre du processus décisionnel relatif au bien commun (Ostrom, 1990).
- 8 Certains s'accordent sur ce dernier point, même s'ils peuvent diverger dans son application : pour les uns la gouvernance est un instrument au service de la libéralisation des sociétés permettant de limiter le rôle des États et des élus (Ostrom, 1990) ; pour d'autres elle est perçue comme une voie favorisant la démocratisation du fonctionnement étatique, avec la mobilisation civique et les initiatives locales et politiques (Le Galès, 1995). Dans la première acception, l'objectif est d'éliminer tous les obstacles qui s'opposent au libéralisme économique en intégrant dans le processus de décision des acteurs non-gouvernementaux, alors que dans la seconde ce doit être au contraire un outil de régulation des effets pervers du libéralisme et un outil d'association des diverses formes sociales, dotées ou non de pouvoir, aux processus de décision. Selon P. Le Galès (1995), la gouvernance se définit d'une part comme la capacité à intégrer les intérêts locaux, les organisations et groupes sociaux dans le processus de décision, et d'autre part comme celle de les représenter à l'extérieur, de développer des stratégies plus ou moins

unifiées en relation avec le marché, l'État, les autres villes et les autres niveaux gouvernementaux. Il assimile aussi la notion de gouvernance aux interactions entre l'État et la société, et aux modes de coordination qui rendent possible l'action publique.

- 9 Il nous semble, dans ce dernier cas, que le concept de gouvernance peut être considéré comme l'un des éléments forts du versant social du principe de durabilité. C'est sur ces bases que nous avons posé notre hypothèse de travail qui, dans le processus de décision, s'intéresse aux interactions entre experts et citoyens, entre ceux qui sont détenteurs du savoir et ceux qui n'ont pas de légitimité scientifique, mais possèdent la connaissance des usages de leur territoire de vie. Nous faisons en effet nôtre la réflexion d'Ulrich Beck (2003), qui considérait que l'expertise profane (celles des citoyens) sans l'expertise scientifique était aveugle, mais qu'à l'inverse l'expertise scientifique sans l'expertise profane était vide de sens. Il est donc nécessaire, pour permettre la compréhension par tous des enjeux spatiaux concernant des projets d'aménagement et parvenir à des projets effectivement partagés, d'avoir une démarche d'information/formation réciproque de tous les acteurs. De nombreux modes d'interaction entre pouvoirs (experts, opérateurs, praticiens et acteurs) sont observés, allant de la simple information des usagers au partenariat dans une démarche de co-construction des projets, en passant par la consultation informative ou pédagogique, l'extraction et association de connaissances des acteurs, l'accompagnement ou le simple soutien à la conduite de leurs projets. Ces divers processus d'interaction décideurs/acteurs réservent une part décroissante à l'institution, et croissante aux aspirations des autres acteurs. Ceci aboutit à ce qu'une distance de plus en plus grande s'instaure entre démocratie représentative et démocratie participative, de sorte que l'ensemble des concepts, méthodes et outils utiles devrait certainement être sujet à ajustement. Or, il ne semble pas pour l'instant que ces ajustements soient clairement analysés et spécifiés.
- 10 Nous sommes donc conscients de l'apport innovant à l'échelle locale de la gouvernance en lien avec la question du développement durable, mais nous pensons que, comme tout concept nouveau, il recèle aussi en lui-même ses propres limites (Theys, 2003).

... à la Géogouvernance

De l'intérêt de forger le concept de géogouvernance

- 11 En quoi le concept de gouvernance est-il approprié à la science géographique et plus spécifiquement aux politiques territoriales d'aménagement ? Dans les études consacrées par les géographes à la gouvernance territoriale, seuls les aspects organisationnels et fonctionnels des décisions concernant les territoires sont abordés, alors que ce que nous désignons par le terme de *géogouvernance* est une démarche permettant d'aboutir à une connaissance partagée du territoire en vue de co-construire les territoires de demain. Divers auteurs ont déjà évoqué une *idée de gouvernance* appliquée à un territoire. Par exemple, il a été proposé une *démocratie-monde* (Lamy, 2004), pour évoquer une gouvernance démocratique mondiale (à construire), mais appliquée au système économique mondial. Elle n'a de géographique que le niveau de traitement. Il est possible aussi de mentionner la *géocratie* (Péguy, 2001), pour gérer γη, la Terre, comprise au niveau global. D'autres géographes ont montré l'enjeu scientifique que trouve la géographie à s'intéresser à la gouvernance avec une entrée thématique, soit à partir du concept de développement durable (Mathieu, Guermond, 2005), soit à partir de celui de gouvernance

urbaine (Dorier-Apprill, 2006). Certains travaux auxquels participent des géographes, dans des univers moins académiques et plus interdisciplinaires, ont parfois mobilisé le fait, mais non le terme (Gilly, 2000 ; Lardon, 2007 ; Coyette, 2004 ; FAO, 2006 ; Bonin *et al.*, 2001 ; Jarrige, 2004). Cependant leur conception de la gouvernance se restreint aux aspects mécanistes de certaines démarches, ne s'attarde pas sur les qualités et modes d'association de certains acteurs, et explicite peu les faits spatiaux. Le terme lui-même de *géogouvernance* a déjà été employé : *The New-Geo-Governance* (Paquet, 2005), mais son auteur ne s'intéresse encore une fois qu'aux structures institutionnelles, à leur fonctionnement, restant en cela économiste. En analysant ces structures à plusieurs échelles et dans leurs rapports multi-niveaux, il ouvre toutefois des pistes de recherche aux géographes.

- 12 En revanche, aucune place n'est réservée à ce qui fait la spécificité de la géographie, avec ses méthodes et ses outils, par rapport aux études des économistes, des urbanistes, des politologues, des sociologues, des anthropologues, qui se penchent aussi sur la gouvernance, y compris territoriale. Les géographes sont considérés le plus souvent comme des experts qualifiés dans la conception de projets d'aménagement. Or ils ont également la capacité de présenter et d'expliquer ces projets souvent très techniques à l'ensemble des acteurs concernés mais très souvent non spécialistes, en proposant des images statiques, mais aussi dynamiques, permettant de visualiser tant les projets eux-mêmes que leur inscription dans le territoire. De tous les experts travaillant sur le territoire et son devenir, ce sont les géographes qui favorisent le mieux une bonne compréhension des enjeux spatiaux et des objectifs des projets visés par les décideurs. En cela ils peuvent contribuer à la formation des citoyens comme des élus. Ils peuvent aussi alerter experts et élus sur les attentes des citoyens avant toute prise de décision les concernant, notamment en recueillant au préalable l'expression de leurs besoins puis en traduisant ceux-ci visuellement pour une meilleure compréhension des premiers (cf. 3.1). Il ne s'agit pas de dire que les autres experts du territoire soient incapables d'assumer ce double rôle de *porteur de savoirs géographiques et de savoirs profanes sur le territoire*, mais celui-ci est particulièrement bien taillé pour les géographes en raison de leur formation technique et de la spécificité de leur expertise. Nous postulons ainsi que, sans cet accès pour tous les acteurs aux multiples connaissances des territoires, notamment grâce à la visualisation et plus spécifiquement la visualisation dynamique, il ne peut y avoir de véritable *gouvernance territoriale*. Dès lors nous pensons que les géographes peuvent aller plus loin en proposant le concept de « géogouvernance », entendu comme une gouvernance sur, pour et par les territoires : aussi définissons-nous la *géogouvernance* comme une démarche s'appuyant sur l'utilisation des méthodes et des outils de l'analyse spatiale, destinée à mettre à la portée de tous les acteurs concernés une information territoriale pertinente, tout au long de la chaîne de construction d'un projet de territoire. Son objectif est de contribuer, en complément d'autres méthodes utilisées par d'autres scientifiques, à rendre intelligible la complexité territoriale, à faire émerger les enjeux socio-spatiaux du territoire, ainsi que ses évolutions possibles à différents horizons temporels. Cette démarche repose également sur le recueil des représentations spatiales des populations, de leurs conceptions sur le fonctionnement du territoire et de leurs attentes en matière d'aménagement futur. La particularité des géographes est de faire en sorte que la connaissance résultante soit spatialisée, objectivée visuellement et communiquée à tous les acteurs : habitants, gestionnaires ou décideurs. Nous postulons que ces interrelations entre experts du territoire, élus et citoyens, conduiraient à

l'élaboration de nouveaux outils d'analyse du territoire s'intégrant dans les diagnostics. Tel est le cas des outils utilisés en modélisation d'accompagnement (Gourmelon, 2008). Ces outils pourraient également être développés pour atteindre un consensus, même si, dans ce cas, les systèmes de valeurs étant explicités, la qualification de situation consensuelle voire optimale serait, en suivant certains auteurs, considérée comme le « moins mauvais compromis », l'ensemble du champ des possibles ne pouvant être connu de manière exhaustive (Maignant, 2009).

- 13 Cette double exigence, information/formation à la connaissance du territoire et émergence des besoins et attentes des populations pour leur prise en compte dans les projets, nous semble être l'une des composantes capitales permettant d'assurer une participation active des citoyens à la gestion de leur espace de vie. En effet, diverses études menées ces dernières années ont montré que la démocratie participative n'est pas chose aisée (Blondiaux, 2008, Rosanvallon, 2008). La difficulté réside dans la manière de concilier hédonisme ou préoccupations immédiates des individus et bien commun, dont on ne perçoit pas toujours ni la délimitation, ni le groupe l'exprimant. Ainsi, au sein de la société civile, un tissu associatif dynamique, souvent à caractère défensif (*nimby*³), s'interpose parfois entre les élus et les citoyens et capte, de manière sélective, une partie des aspirations de ces derniers. Pour autant, cette démarche de contestation, rarement désintéressée, soulève notamment la question de la représentativité et de la légitimité de ces acteurs dans le processus émergent de participation. Car ce volontarisme, voire cet activisme associatif, sans réelle garantie de compétence, ne favorise ni une diffusion plus large de la part des élus et des gestionnaires de l'information géographique en direction des citoyens, ni davantage une prise en compte réelle de leurs aspirations légitimes.
- 14 Demeure de toute façon la nécessité de faire comprendre que les réponses doivent être de court, de moyen et de long terme. « *Les politiques veulent avoir l'assentiment de leur population en donnant des réponses concrètes, locales et à court terme, là où il faut au contraire compliquer la réponse parce que la société est complexe...* » (Rosanvallon, 2009). Il en va de même des portées spatiales qui doivent être élargies aux espaces d'impact, d'enjeux distants, ou encore susceptibles de contribuer à la définition des projets (Cheylan, 2004).
- 15 Le concept de *géogouvernance*, tel qu'il est envisagé par les chercheurs de l'UMR ESPACE, est en construction et en expérimentation permanente, comme d'ailleurs ceux de *développement durable* et de *démocratie participative* autour desquels il s'organise.
- 16 La *géogouvernance* se distingue donc de la *gouvernance territoriale*, qui relève principalement du champ de l'action publique territoriale. Celle-ci privilégie aujourd'hui des dispositifs de gouvernance fondés sur de nouvelles formes de relations transversales entre élus, experts et citoyens, ainsi que des négociations horizontales entre échelles d'action, fondées sur le partenariat et la contractualisation. Dans ce cadre, est apparu récemment le concept d'*intelligence territoriale* (Bertacchini *et al.*, 2006) dont l'un des objectifs est d'opérationnaliser l'action de gouverner les territoires à partir d'instruments de l'action publique. Ce volet instrumental mobilise les technologies de l'information et de la communication, les observatoires et les indicateurs territoriaux pour le partage des informations et une meilleure interconnaissance des représentations spatiales et sociales entre les publics. La *géogouvernance* s'apparente à ces démarches, mais d'une part elle n'est pas exclusivement liée à l'action publique territoriale, d'autre part sa spécificité réside dans la place majeure accordée à l'espace et à la spatialisation. Sa démarche croise les analyses de terrain et les analyses en laboratoire, les connaissances profanes et expertes qui en résultent pour spatialiser le fonctionnement/dysfonctionnement

territorial, les enjeux et les espaces à enjeux dont certains peuvent être insoupçonnés, mal perçus voire négligés. La représentation spatiale, conduite de manière interactive entre les différents acteurs et le géographe, est destinée à fournir les différentes visions du territoire et de ses dynamiques - comparaison de l'observé avec le pensé, par exemple - et aider à parvenir à une vision collective partagée de la question territoriale traitée.

Construction pas à pas du concept de géogouvernance

- 17 La construction du concept de géogouvernance, fondé sur celui de gouvernance, est illustrée par la succession des figures 1 à 4 (réalisées d'après Dubus, Helle et Masson, 2010), qui permet une lecture pas à pas.
- 18 Les deux premières figures présentent le concept de gouvernance, qui sert de socle à celui de géogouvernance, proposé dans la partie haute. Au centre de ces concepts se trouve la *décision*, associée à l'idée de *pouvoir*. De gauche à droite est mis en évidence le passage de la démocratie représentative, qui privilégie des démarches décisionnelles dites descendantes (*top down*), à la démocratie participative, qui s'appuie sur une démarche qualifiée d'ascendante (*bottom up*) et un principe de décision partagée entre les citoyens et les élus. La figure 2 illustre l'idée de l'inefficacité ressentie par les citoyens de la démocratie représentative, inadaptée aux besoins réels de la société civile lorsqu'elle s'appuie sur des élus qui ne mettent pas en œuvre de participation citoyenne suite à leur élection. Cette absence de véritable dialogue, si ce n'est d'entente entre pouvoir et citoyens, débouche sur des situations de conflit et de crise. Dans ce cas, ni la décision ni la responsabilité ne sont partagées par les élus et les citoyens.

Fig. 1 : Le cadre du concept de géogouvernance

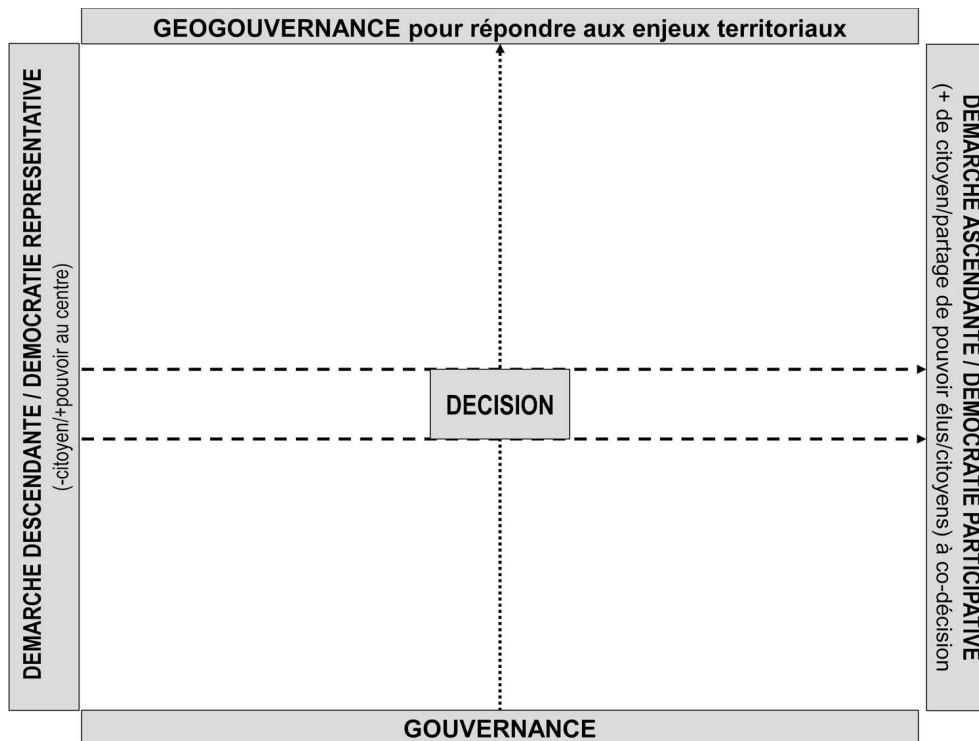
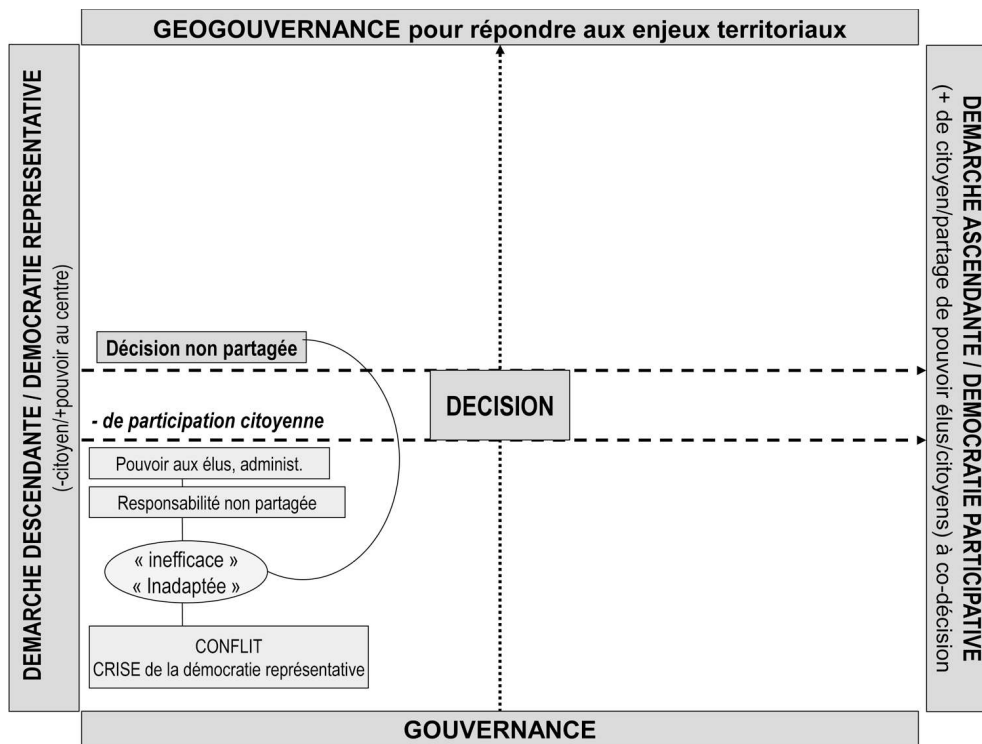
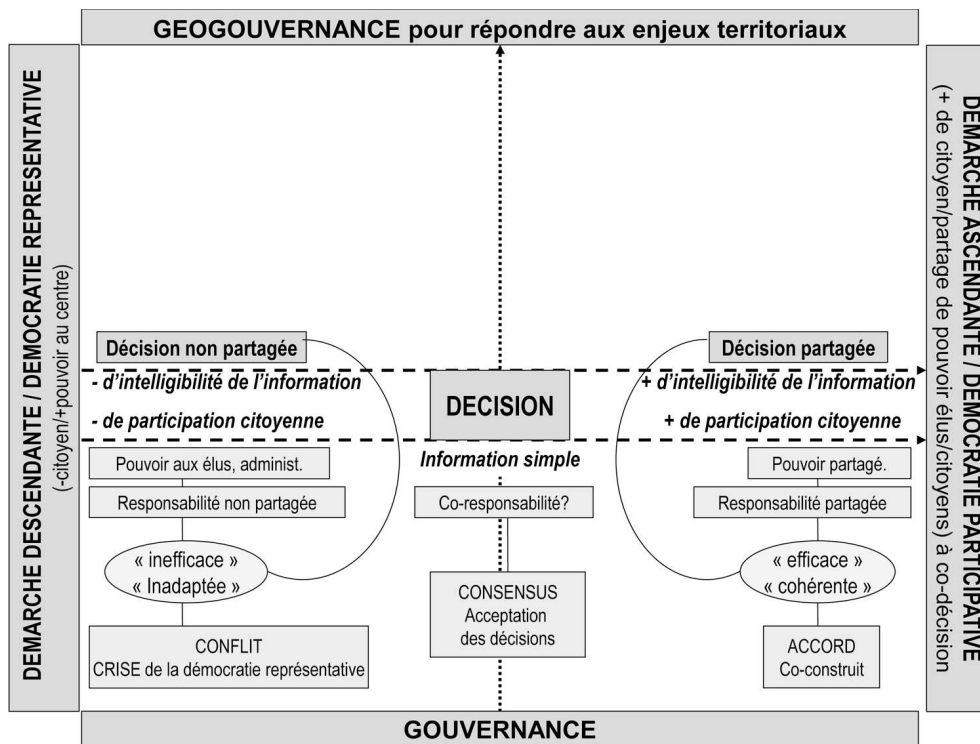


Fig.2 : Difficultés de la démocratie représentative



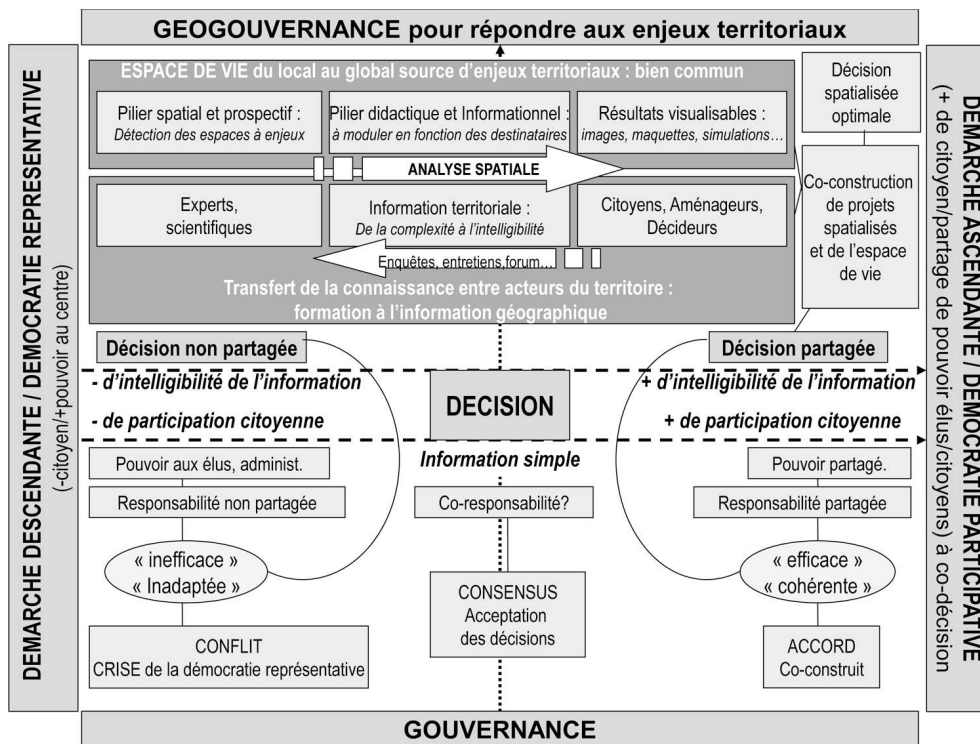
19 Le passage vers une situation de gouvernance est mis en évidence sur la figure 3. Il implique un partage plus important de la décision et de la responsabilité, qui peut de ce fait aboutir au consensus (les citoyens acceptent les décisions des élus) et, mieux encore, à un accord co-construit, une décision partagée, plus efficace et cohérente car acceptée par le plus grand nombre. Mais ce passage ne peut se faire de façon efficiente sans la mise à disposition, pour les acteurs du territoire, notamment les citoyens, d'une information intelligible et pertinente, représentations spatiales des uns et des autres incluses, autour du projet considéré, pour permettre à tous d'en appréhender les enjeux territoriaux.

Fig.3 : Le concept de gouvernance, socle du concept de géogouvernance



- 20 On entre alors dans le domaine de la géogouvernance, présenté dans la partie haute de la figure 4. Ce concept de géogouvernance, s'il s'appuie sur celui de gouvernance, est aussi fondé sur une approche liée prioritairement à l'espace de vie, territoire emboîté dans des territoires de niveaux différents, cette pluri-appartenance spatiale rendant son organisation complexe et de ce fait difficile à déchiffrer (Voiron *et al.*, 2007). Cet espace de vie est une source d'enjeux qui doivent être détectés (on parlera là du pilier spatial et prospectif de la géogouvernance) et portés à la connaissance des acteurs du territoire pour leur permettre une prise de décision éclairée sur ce bien qui leur est commun. La particularité de la géogouvernance est alors d'utiliser l'analyse spatiale comme vecteur de la connaissance territoriale. Les méthodes et outils sur lesquels cette approche méthodologique s'appuie peuvent ainsi aider à décrypter la complexité des systèmes territoriaux et à transférer la connaissance scientifique vers les non-spécialistes. En sens inverse, ils peuvent aussi permettre d'aider à capter les savoirs locaux et les volontés citoyennes, afin de les intégrer dans les éléments pris en compte dans la décision (Caron *et al.*, 2005). C'est en ce sens que le géographe peut s'attacher à décoder et comprendre les pratiques des différents acteurs, dont les siennes, et à mettre en valeur les interactions, voire les distanciations espace / temps tout au long du projet. Cette complémentarité de la compréhension et de l'action, mais aussi de la connaissance des microprocessus de la vie quotidienne et des structures plus globales s'approche de la double herméneutique (Giddens, 1984). L'acquisition, la modélisation, la représentation et le transfert de la connaissance territoriale complexe seront de ce fait rendus possibles dans des conditions optimisées favorisant l'interaction et l'articulation entre savoirs experts et savoir-faire de la société civile.

Fig.4 : La géogouvernance pour répondre aux enjeux territoriaux



- 21 L'analyse spatiale permet entre autres de restituer de manière visuelle la représentation qu'ont les individus de l'espace, et de mettre en évidence le décalage entre l'occupation de l'espace telle qu'elle est perçue et telle qu'elle résulte de bases de données comme Corine Land Cover ou MOS sur commande des collectivités territoriales, que ce soit par le biais d'images, de représentations graphiques et cartographiques, de maquettes, de simulations paysagères.
- 22 Les enjeux spatiaux peuvent ainsi être mis à la connaissance et à la portée de tous. Un exemple est développé sur ce point dans le paragraphe 3.2, et porte sur l'affichage du risque d'incendie dans des zones à enjeux forts telles que les interfaces habitat-forêt (Lampin-Maillet, 2010).
- 23 L'analyse spatiale contribue donc à la dynamique de l'interaction sociale de plusieurs manières : d'une part, à partir de modèles spatiaux dont les « inputs » sont issus d'informations relevées sur le terrain et dont les résultats des simulations à des fins prospectives permettent de faire prendre conscience des impacts, dans le temps et dans l'espace, de phénomènes locaux. Tel est le cas, par exemple, du processus de transformation des terres agricoles en terres artificialisées, décrit et localisé par les maires des communes littorales méditerranéennes et par les agriculteurs eux-mêmes : abandon des cultures, vente de la terre végétale, remplissage par du tout-venant, installation d'activités diverses. Ces savoirs locaux, exposés oralement lors d'entretiens ou d'ateliers participatifs, permettent au géographe d'établir, pour les parcelles, les règles de transition de l'état agricole à l'état artificialisé et de simuler, à l'aide de Systèmes Multi-Agents (SMA), l'évolution de l'occupation du sol à l'échelle régionale, à moyen et à long termes. D'autre part, les représentations socio-spatiales actuelles et futures, les valeurs que les individus attachent aux lieux, comme par exemple les lieux identitaires et ceux qu'ils souhaitent voir protégés, seront spatialisées. À partir de cette information, des

indicateurs spatiaux peuvent être élaborés. Ainsi, l'indicateur de réactivité au changement utilisé dans la concertation sur l'OIN Plaine du Var, décrite dans le paragraphe 3.1, évalue, pour chaque lieu d'un champ d'étude, la probabilité de réactivité à un changement – une infrastructure, une opération d'aménagement. Cette probabilité de réactivité, calculée à partir d'une fonction distance aux lieux d'attachement, informe sur la plus ou moins forte sensibilité des individus aux actions susceptibles d'être portées aux lieux. Cet indicateur quantifie des perceptions et permet d'anticiper des réactions de population, la réactivité pouvant être une adhésion à un projet ou une opposition. Sa cartographie révèle l'existence de « *hot spots* » nécessitant une attention particulière de la part des décideurs et des aménageurs.

- 24 Ainsi, la mise en œuvre des méthodes et outils de l'analyse spatiale non seulement rend intelligible la complexité territoriale, nourrissant le pilier didactique et informationnel de la géogouvernance, mais encore éclaire sur les actions de sensibilisation, de concertation et d'accompagnement qu'il s'avère utile de mettre en place.
- 25 C'est dans ce contexte que le géographe, avec ses outils requérant une forte maîtrise, peut jouer un rôle spécifique d'expert du territoire mais aussi de passeur de savoir vers les décideurs, les aménageurs, les citoyens.
- 26 On voit donc comment la géogouvernance permet de favoriser l'intelligence des enjeux de l'aménagement, de prendre en compte les attentes et les stratégies des acteurs territoriaux, de favoriser leur dialogue, afin que soit co-construit un espace de vie en accord avec la volonté des habitants, et que soit prise « *une décision spatialisée optimale* » (Dubus, Helle et Masson, 2010).
- 27 Les quelques exemples qui suivent illustrent cette démarche.

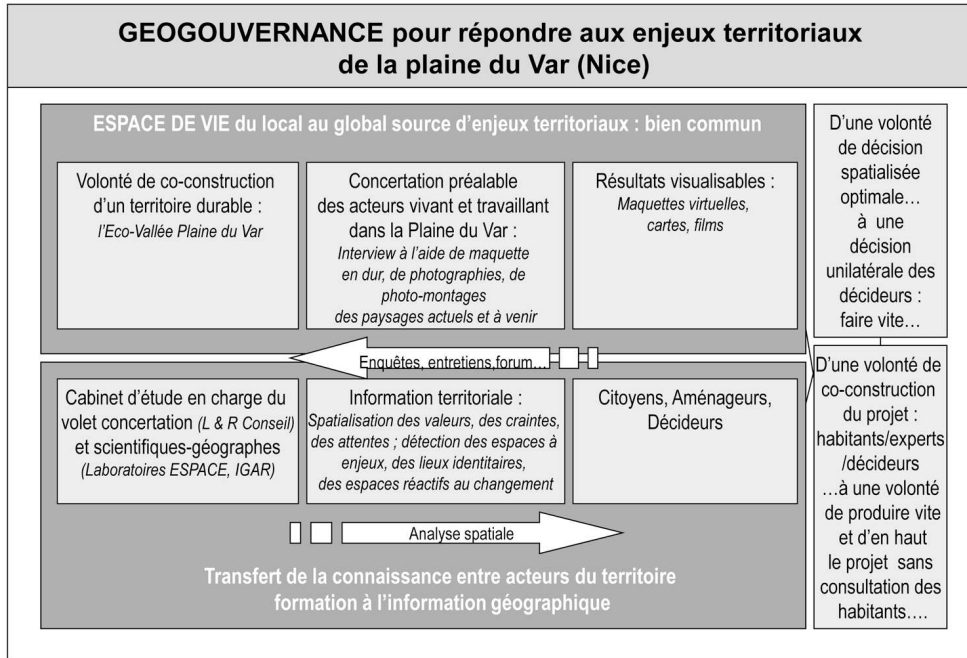
Quelques exemples

L'OIN de la plaine du Var

- 28 Une démarche de géogouvernance en lien avec une opération d'aménagement a été initiée en 2008, dans le cadre du projet de territoire de l'Opération d'Intérêt National Plaine du Var. Trois chercheurs de l'équipe de Nice (C. Voiron, K. Emsellem et S. Liziard) ainsi que J.-C. Loubier de l'IGAR (Université de Lausanne) se sont engagés, avec un bureau d'étude (L & R Conseil), dans une Recherche/Action dont la finalité est de co-construire une méthode robuste de concertation préalable au projet de territoire (Rivière, 2010). La première phase a consisté à faire émerger les enjeux socio-spatiaux du territoire Plaine du Var en questionnant, à l'aide d'une maquette en dur et de photographies de la vallée du Var, des panels d'acteurs sur leurs visions, actuelles et à venir, de la Plaine du Var, leurs valeurs, leurs craintes et leurs attentes. Les réponses, verbales et graphiques, portées sur la maquette, ont notamment permis de dégager deux types d'espaces à enjeux, d'une part des parcelles classées en zone agricole qui, depuis quelques années, sont louées à d'autres activités que l'agriculture, d'autre part les espaces perçus comme fortement identitaires et les lieux à protéger. À partir des représentations socio-spatiales des acteurs interrogés et de traitement d'analyse spatiale couplée à de la métrique floue⁴, de nouveaux indicateurs spatiaux utiles aux décideurs ont été produits, tels l'indicateur de réactivité au changement décrit précédemment, et la mesure du risque de changement irréversible d'occupation du sol. Malheureusement, ce type de concertation « amont » prend du temps, et les décideurs ont souhaité ne pas prolonger cette démarche

innovante, prétextant la nécessité de passer rapidement à de l'opérationnel. De fait, de grandes infrastructures sont d'ores et déjà présentées, tels que la construction du Grand Stade de football de Nice, en plein cœur de la première des zones identitaires perçues. La géogouvernance appliquée à la co-construction de projet ne se conçoit que s'il y a adhésion des décideurs et de la société civile à la démarche ; or, ici, elle se heurte à une volonté de mise en place d'un aménagement de type « top-down » (figure 5).

Fig 5 : La géogouvernance et l'OIN de la plaine du Var : une démarche avortée



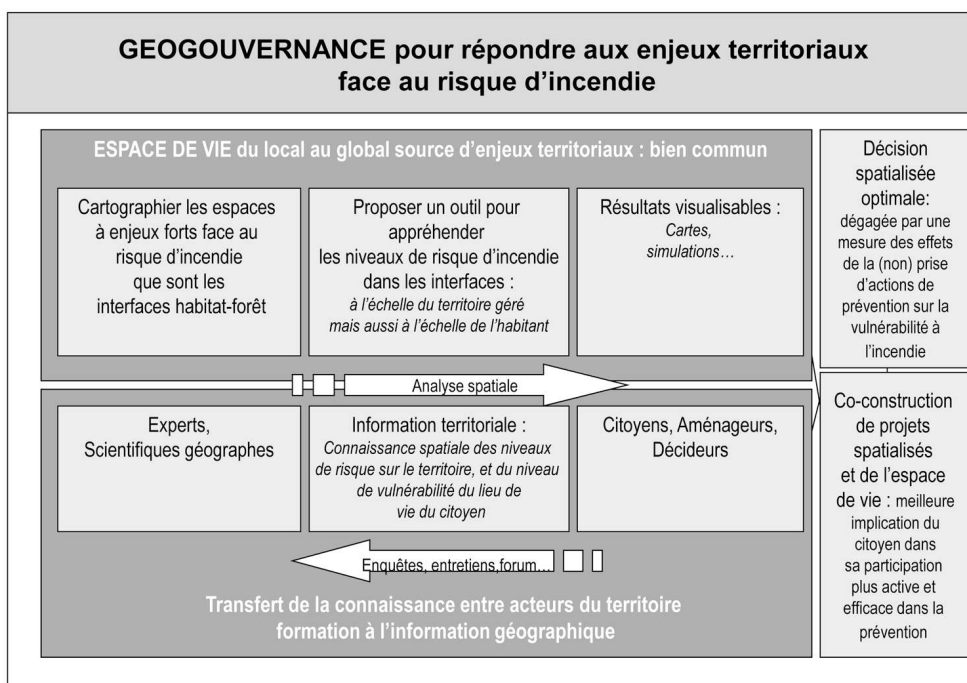
La prévention du risque d'incendie de forêt

29 La thèse soutenue par C. Lampin (2009) traite des essais d'implication des habitants riverains des garrigues et forêts aixoises dans la prévention des feux de forêts, et propose un outil d'analyse spatiale pour qualifier les limites habitat-forêt. Suite à son travail d'expert-géographe en amont, C. Lampin a commencé un travail de prévention en aval sur le terrain, démontrant l'utilité sociale du développement d'outils de l'analyse spatiale dans un contexte de géogouvernance. Ainsi la cartographie des interfaces habitat-forêt réalisée à l'échelle d'une commune a permis de mettre en évidence les lieux de vie qui présentaient le plus de risque au regard des incendies de forêt. Elle a suscité de la part des élus de la commune considérée, responsables de la sécurité et des risques, le besoin de préconisations adaptées en termes de prévention contre ces incendies en reconsidérant la place du citoyen dans le système. Forts d'une meilleure connaissance du risque à l'échelle du territoire communal, ces élus ont même montré leur intérêt en s'impliquant dans une démarche de validation d'un modèle de risque élaboré au niveau de chaque maison habitée. Ce modèle, aujourd'hui encore à l'état de prototype, prend en compte les éléments susceptibles d'aggraver ou de réduire le niveau du risque auquel est soumis le bâti. Chaque habitant à terme pourrait mieux connaître le niveau de risque auquel son habitation se trouve soumise. Il pourrait en conséquence réduire plus efficacement sa vulnérabilité en diminuant la végétation susceptible de s'enflammer et de propager le feu

et en protégeant sa maison grâce à des mesures adaptées de façon à éviter son inflammation. Le citoyen deviendrait ainsi davantage acteur dans sa propre prévention contre les incendies de forêt.

- 30 Tel que l'illustre la figure 6, les chercheurs, experts scientifiques, traitent et interprètent l'information par analyse spatiale offrant alors une nouvelle vision du territoire, plus intelligible pour les citoyens, décideurs, aménageurs ou pompiers. Cette compréhension facilitée garantit de fait un meilleur échange, assure une prise en compte optimale du savoir-faire des acteurs du territoire en nourrissant les enquêtes et les retours d'expérience et en enrichissant ainsi l'expertise scientifique. En favorisant une acquisition de données fiables et pertinentes, cette démarche participative contribue à aider à une meilleure modélisation du phénomène observé.

Fig 6 : La géogouvernance, un appui à la prévention du risque d'incendie

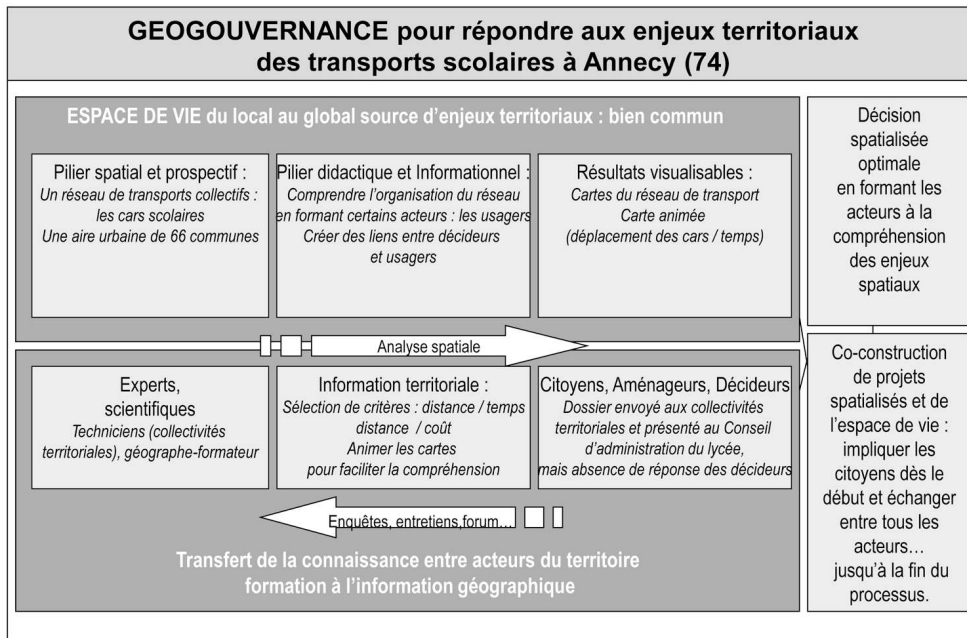


Un problème de vie quotidienne de lycéens d'Annecy engendré par un changement d'horaires des transports scolaires...

- 31 La conception de la géogouvernance telle qu'elle a été présentée s'accompagne d'un principe de formation des acteurs, explicite ou implicite, afin de leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires à la compréhension des connaissances en jeu et à l'appréhension des méthodes et outils supports et catalyseurs de l'information territoriale. Cette démarche a été par exemple mise en place auprès de lycéens de l'agglomération annécienne qui s'étaient mis en grève pour protester contre un changement d'horaires de leur lycée qui, du fait de l'utilisation incontournable des transports scolaires, allongeait leur journée d'une façon jugée inacceptable. Le cours de géographie fut utilisé pour faciliter chez les élèves la compréhension du fonctionnement d'un réseau de transports scolaires desservant le lycée et expliquer la situation aux collectivités territoriales, aux parents et à l'administration du lycée (Piot, 2005). A partir

d'informations spatialisées fournies par les collectivités territoriales organisatrices de ces déplacements, des élèves ont appris à manipuler un S.I.G. pour construire des cartes et visualiser les déplacements des cars sur le territoire de l'aire urbaine annécienne (partie supérieure de la figure 7). Après sept mois de formation dans le contexte du cours de géographie de 1^{ère}, les résultats de ces travaux ont été diffusés auprès des parents d'élèves, de l'administration du lycée et des collectivités territoriales. Un dialogue entre décideurs et utilisateurs devient alors possible, tous ces acteurs utilisant un langage commun autour d'informations partagées (partie inférieure de la figure 7). Dans notre cas, ces débats n'ont pas eu lieu directement, les décideurs n'ayant pas donné suite après la réception des informations construites par les élèves : seuls les responsables techniques ont montré leur intérêt pour cette démarche en réagissant par un courrier ou un appel téléphonique. Cette approche permet au géographe, expert du territoire, de s'insérer dans le processus en tant que passeur de savoir entre acteurs pour une meilleure compréhension des impacts entraînés par une simple mesure technique, ici un changement d'horaire de quelques minutes.

Fig. 7 : La géogouvernance et les transports scolaires annéciens : une formation pour tous les acteurs du réseau de transport (direction du lycée, collectivités territoriales, élus, parents, lycéens)



- 32 Cette co-construction de solutions négociées appelle plus précisément des méthodes et outils jusqu'ici peu pratiqués par les géographes : animation et dynamique de l'interaction sociale autour des projets de territoire, outils de l'analyse quantitative mais aussi qualitative (entretiens, « cartographie » cognitive, analyse des transactions autour d'objets de négociation, ...). L'analyse des enjeux, des stratégies, du fonctionnement de réseaux sociaux, des processus décisionnels et des jeux de pouvoir qu'ils impliquent devrait mettre à profit de nombreuses méthodes qui renforceront celles de l'analyse spatiale. Parmi ces méthodes, citons la modélisation d'accompagnement, dont la démarche ComMod utilisant les SMA, les simulations de scénarios et les jeux de rôle. S'ajoutent aussi les *serious games*.
- 33 Ainsi et pour conclure, autour du concept de *géogouvernance* pourrait ainsi se constituer une convergence forte favorisant interaction et innovation conceptuelle comme

méthodologique entre de nombreux domaines et disciplines, valorisant la compétence fondamentale des géographes : donner sens aux organisations territoriales et expliciter les composantes spatiales des enjeux.

BIBLIOGRAPHIE

BAILLY A., BRUN P., LAWRENCE R.J., REY M.-C., 2000, textes réunis in *Développement social durable des villes*, Ed. Anthropos-Economica, 168 p.

BECK U., 2003, "La société du risque", sur la voie d'une autre modernité, Paris, Flammarion, 522 p.

BERTACCHINI Y., GIRARDOT J.-J., GRAMACCIA G., 2006. « De l'intelligence territoriale. Théorie, Posture, Hypothèses, Définitions. », *Actes du 5ème colloque »TIC et Territoire : quels développements ?" ISDM*, juin 2006, No 26.

BLONDIAUX L., 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris, Le Seuil, La République des Idées, 110 p.

BONIN, M., THINON, P., CHEYLAN, J.P., DEFFONTAINES, J.P., 2001, "La modélisation graphique : de la recherche au développement", in *CIRAD Modélisation des agro écosystèmes et aide à la décision*, Malézieux, Trébuil, Jaeger Eds., coll. Repères, 391-412.

BORDIN P., 2002, *Sig, concepts, outils et données*, Hermès, Sciences Publication, 259 p.

CARON P., CHEYLAN J.-P., 2005, "Donner sens à l'information géographique, accompagner les projets de territoire par les cartes et les représentations spatiales", *Géocarrefour*, 80/2, 111-122, [En ligne], mis en ligne le 01 décembre 2008. URL : <http://geocarrefour.revues.org/index1031.html>. Consulté le 03 février 2009.

CHEYLAN J.P., CHRISMAN N., 2001, "Comment le sens vient à l'information géographique" in *Géomatique et espace rural*, ed. T. Libourel Actes des Journées CASSINI 2001, Montpellier 26-28 septembre, ed. CIRAD, 189-202.

COYETTE E., 2004, Note de problématique étude-recherche sur la gestion territoriale des ressources, Ed. COTA-ASBL, Bruxelles, 18 p.

CRIGE PACA, 2006, "Systèmes d'information géographique", Guide à l'usage des décideurs et des agents des collectivités territoriales.

DORIER-APPRILL E. (dir), 2006, *Ville et environnement*, Paris, SEDES.

DUBUS N., HELLE C., MASSON-VINCENT M., 2010, "De la gouvernance à la géogouvernance : De nouveaux outils pour une démocratie locale renouvelée", *L'Espace Politique* [En ligne], 10 | 2010-1, mis en ligne le 15 avril 2010, URL : <http://espacepolitique.revues.org/index1574.html>

FAO, 2006, Toolkit for the application of participatory and negotiated territorial development in transborder zone, Ed. FAO, GCP/RAF/376/BEL

GIDDENS A., 1984, "The Constitution of Society. An Outline of the Theory of Structuration", Cambridge, Polity. Tr. fr. (1987) *La constitution de la société*, Paris, Presses Universitaires de France.

GILLY J.P., TORRE A. (Dir.), 2000, *Dynamiques de proximité*, Ed. L'Harmattan. Coll. Emploi, industrie et territoire, Paris, 301 p.

GOURMELON F., ETIENNE M., ROUAN M., KERBIRIOU C., CHARLES M., BIRET F., CHLOUS-DUCHARME F., GUERMEUR Y. & LEVREL H., 2008, "Eléments de prospective environnementale dans une réserve de biosphère", *Cybergeo* article 429, URL : <http://cybergeo.revues.org/20343>

GRIFFON S., NESPOULOUS A., AUCLAIR D., CHEYLAN J.-P., MARTY P., 2009, "Virtual reality for cultural landscape visualization", sous presse: Special Issue of Virtual Reality, *Virtual Reality and Culture Technology*.

JARRIGE F., 2004, "Les mutations d'une agriculture méditerranéenne face à la croissance urbaine : dynamiques et enjeux autour de Montpellier", *Agricultures*, vol. 3, No 1, 64-74.

JOLIVEAU T., AMZERT M., 2002, "Les territoires de la participation, problème local, question universelle ? ", *Géocarrefour*, vol. 76, 171-174.

LAMPIN C., 2009, Caractérisation de la relation entre organisation spatiale d'un territoire et risque d'incendie de Forêt d'incendie : Le cas des interfaces habitat-forêt du sud de la France. Docteur en géographie - Analyse spatiale. Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Provence, Aix-Marseille I, www.umrespace.org/ANoter/PropTheseCemagref-Region-ESPACE.pdf

LAMPIN-MAILLET C., JAPPIOT M., LONG M., BOUILLON C., MORGE D., FERRIER J.P., 2010. "Mapping wildland-urban interfaces at large scales integrating housing density and vegetation aggregation for fire prevention in the South of France.", *Journal of Environmental Management*, No 91, 732-741

LAMY P., 2004, *La démocratie-monde. Pour une autre gouvernance globale*, Paris, Le Seuil, Coll. La République des idées, 90 p.

LARDON S., 2007, "Analyse spatiale pour le diagnostic et le projet de territoire", in Lardon S., Moquay P., Poss Y. (dir.), *Développement territorial et diagnostic prospectif. Réflexions autour du viaduc de Millau*, Editions de l'Aube, 169-183.

LARDON S., MAUREL P., PIVETEAU V., 2001, *Représentations spatiales et développement territorial*, Paris, Editions Hermès.

LE GALES P., 1995, "Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine", *Revue française des sciences politiques*, vol. 45, No 1, 58- 95.

LETOURNEAU A., 2009, "Gouvernance et développement durable : des enjeux éthiques sous-jacents", conférence donnée à Sciences PO, Paris, 4 mars 2009.

LUNGO M., 2000, "Communication du Cap" (1998) in Bailly A., Brun P., Rey M.-C., *Développement social durable des villes. Principes et pratiques*, Paris, Economica, 2000, pp 8-41.

MAIGNANT G., 2009, *Réflexion sur l'optimisation en géographie ou comment penser la géographie du mieux*, Mémoire d'habilitation à Diriger des Recherches, Université de Nice-Sophia-Antipolis.

MASSON-VINCENT M., DUBUS-VIOSSAT N., HELLE C., JACOB F., LAMPIN-MAILLET C., VOIRON-CANICIO C. 2011, « Information géographique, analyse spatiale et géogouvernance. », *L'Espace Géographique*, No 2., 127-132

MASSON-VINCENT M., 2008, "Governance and geography explaining the importance of regional planning to citizens, stakeholders in their living space", In *Boletín de la AGE*, [Bulletin de l'Association des géographes espagnols], No 46, juillet 2008, 77-95. URL : <http://age.ieg.csic.es/boletin/46/05-GOVERNANCE.pdf>.

- MASSON-VINCENT M., 1998, "Citoyenneté et géographie, quels liens ? Exemple de la révision de documents d'urbanisme de la région grenobloise", *Géopoint 98, Décisions et analyse spatiale*, Avignon.
- McCARNEY P., HALFANI M. et RODRIGUEZ A., 1995, *Towards an Understanding of Governance: The Emergence of an Idea and its Implications for Urban research in Developing Country*", in *Urban Research in the Developing World: vol. 4, Perspectives on the City*, édition Richard Stren et J; Kjellberg Bell, Toronto, Centre for Urban and Community Studies, University of Totonto.
- MATHIEU N., GUERMOND Y., 2005, *La Ville durable, du politique au scientifique*, Ed. INRA, CEMAGREF, CIRAD, IFREMER, NSS, 285 p.
- PAQUET G., 2005, *The New-Governance. A Baroque Approach*, Ottawa, University of Ottawa Press, 362 p.
- PAQUET G., 2009, *Gouvernance, mode d'emploi*, Montréal, Liber Eds.
- PEGUY C.-P., 2001, *Espace, temps, complexité. Vers une métagéographie*, Belin- Reclus, Coll. Géographiques, 283 p.
- PIOT J.-Y., 2005, « Réseau et quotidienneté : accessibilité d'un établissement scolaire, des élèves analysent et proposent », *Mappemonde*, vol. 3, No 79.
- URL: <http://mappemonde.mgm.fr/num7/articles/art05303.html>
- PORNON H., 1998, *Systèmes d'information géographique, pouvoir et organisation*, L'Harmattan, IETI.
- RIVIERE I., 2010, "Un territoire avant-gardiste dans l'application de la Stratégie Nationale de Développement Durable", *Revue Administration*, octobre 2010.
- ROCHE S., 2000, *Les enjeux sociaux des systèmes d'information géographique*, L'Harmattan, Coll. Géographie Sociale, 155 p.
- ROSANVALLON P., 2009, Entretien radiophonique avec P. Rosanvallon, émission « le 7-9 du weekend », 9 mai 2009, France Inter.
- ROSANVALLON P., 2008, *La Légitimité Démocratique - Impartialité, Réflexivité, Proximité*, collection Les livres du Nouveau Monde, Le Seuil, 367 p.
- THEYS J., 2003, "La gouvernance, entre innovation et impuissance. Le cas de l'environnement", *Développement durable et territoire*, 32 p.
- URL : <http://developpementdurable.revues.org/index1523.html>
- URBIA, 2006, "Participation et développement urbain durable", *Les cahiers du développement urbain durable*, Université de Lausanne, 141 p. URL : <http://www.igul.ch>
- VOIRON-CANICIO C., DUBUS N., MAIGNANT G., BASSE R.M., DUTOZIA J., SAINT-AMAND P., SEVENET M., PERRIN N., 2007, "L'imbrication des territoires et ses conséquences sur la gestion et la prospective territoriales", *XLIIIe Colloque International de l'ASRDLF*, Grenoble-Chambéry 11,12,13 juillet 2007, 16 p.
- URL: http://edytem.univ-savoie.fr/d/asrdlf2007/pub/resumes/textes/Voiron-Canicio_alii.doc

NOTES

1. McCarney, Halfani et Rodriguez, (1995), cité par Lungo (Communication du Cap, 1998) in Bailly *et al.*, 2000, p 9.
 2. Lungo (Communication du Cap, 1998) in Bailly *et al.*, 2000, p 9.
 3. *Nimby*, acronyme signifiant 'Not In My Back Yard', pouvant se traduire par 'pas à côté de chez moi'
 4. La métrique floue est la méthode de quantification utilisée en logique floue pour traiter de variables non booléennes, *i.e.* appréhendées selon leurs fonctions d'appartenance à des ensembles.
-

RÉSUMÉS

Cet article présente le concept de géogouvernance, qui se différencie de la gouvernance et de son concept associé, la gouvernance territoriale. Il montre son intérêt dans l'optique d'un aménagement durable des territoires et son utilité dans la construction de projets de territoires partagés.

This paper introduces the concept of geogovernance, that differs from governance and from territorial governance, which is a linked concept. It highlights how this new concept is relevant for planning policy respecting sustainable development and how useful it is for building shared projects with inhabitants of a region.

INDEX

Mots-clés : gouvernance, géogouvernance, analyse spatiale, outils de participation, co-décision, co-construction de projets d'aménagement

Keywords : governance, geogovernance, spatial analysis, participative tools, co-decision, co-constructed projects of planning

AUTEURS

MICHELLE MASSON VINCENT

Université Joseph Fourier, UMR ESPACE Aix-en-Provence, Professeur, michelle.masson@ujf-grenoble.fr

NATHALIE DUBUS

Université Joseph Fourier, UMR ESPACE Nice, Maître de Conférences, nathalie.dubus@ujf-grenoble.fr

DANIEL BLEY

Université de la Méditerranée, UMR ESPACE Aix-en-Provence, Directeur de Recherche CNRS,
daniel.bley@univmedit.fr

CHRISTINE VOIRON

Université de Nice Sophia-Antipolis, UMR ESPACE Nice, Professeur, christine.voiron@univ-nice.fr

CÉCILE HELLE

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, UMR ESPACE Avignon, Maître de Conférences,
cecile.helle@univ-avignon.fr

JEAN-PAUL CHEYLAN

Université d'Avignon, UMR ESPACE Avignon, Directeur de recherche CNRS, jean-paul.cheyland@wanadoo.fr

PIERRE DOUART

UMR ESPACE Aix-en-Provence, Chercheur associé, pierre.douart@ac-grenoble.fr,

ANNICK DOUGUEDROIT

UMR ESPACE Aix-en-Provence, Professeur émérite, annick.douguedroit@univprovence.fr

JEAN-PAUL FERRIER

UMR ESPACE Aix-en-Provence, Professeur émérite, jean-paul.ferrier@univprovence.fr

FRÉDÉRIQUE JACOB

UMR ESPACE Aix-en-Provence, Chercheur associée, frederique.jacob@ujf-grenoble.fr

CORINNE LAMPIN

CEMAGREF d'Aix-en-Provence, Ingénieur de recherche, corinne.lampin@cemagref.fr

GILLES MAIGNANT

Université de Nice Sophia-Antipolis, UMR ESPACE Nice, Chercheur CNRS, gilles.maignant@univ-nice.fr

JEAN-YVES PIOT

UMR ESPACE Aix-en-Provence. Chercheur associé, jean-yves.piot@ac-grenoble.fr